POISSY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 SEPTEMBRE 2022 A 19H00

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Madame le Maire, le vingt septembre deux mille vingt-deux, s'est assemblé sous la présidence de Mme BERNO DOS SANTOS, Maire,

PRESENTS :

Mme BERNO DOS SANTOS, Mme CONTE, M MONNIER, Mme SMAANI, M MEUNIER, Mme GRIMAUD, M NICOT, Mme HUBERT, Mme EMONET-VILLAIN, M ROGER, Mme TAFAT, M DOMPEYRE, Mme DEBUISSER, Mme BELVAUDE, M GEFFRAY, Mme KOFFI, Mme OGGAD, M LEFRANC, M JOUSSEN, Mme MESSMER, M DREUX, M DJEYARAMANE, M MOULINET, Mme GUILLEMET, M LARTIGAU, Mme BARRE, Mme LEPERT, M PLOUZE-MONVILLE, M DUCHESNE, M LUCEAU, M SEITHER, Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER

ABSENTS EXCUSES :

M DE JESUS PEDRO, M PROST, M POCHAT, Mme GRAPPE, Mme ALLOUCHE

POUVOIRS :

M DE JESUS PEDRO à M MONNIER, M PROST à Mme CONTE, M POCHAT à Mme SMAANI, Mme GRAPPE à Mme GRIMAUD, Mme ALLOUCHE à Mme TAFAT

SECRETAIRE :

M MONNIER

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

- :- :- :- :- :-

A) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire du 7 juin 2022 au 2 septembre 2022 (délibération n° 2 du 11 juillet 2022), articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales)

B) Approbation et signature du procès-verbal du 11 juillet 2022

- :- :- :- :- :-

DIRECTION GENERALE

1. **Désignation d'un représentant du Conseil municipal au Conseil de surveillance du Centre hospitalier intercommunal Poissy Saint-Germain-en-Laye**

Cette délibération est approuvée par 36 voix POUR et 3 voix CONTRE (Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER) et Madame SANDRINE DOS SANTOS est désignée comme représentante du Conseil municipal au Conseil de surveillance du Centre hospitalier intercommunal Poissy Saint-Germain-en-Laye.

DIRECTION DES FINANCES

2. **Budget principal 2022 - Autorisation de programme et crédits de paiements : AP 21-01 : Réhabilitation du Centre de loisirs et de l'extension de l'école Robert Fournier : Ajustement des crédits de paiements 2022**

Cette délibération est approuvée par 36 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER).

3. **Budget principal 2022 - Autorisation de programme et crédits de paiements : AP 20-01 : Groupe scolaire Rouget de Lisle : Ajustement des crédits de paiements 2022**

Cette délibération est approuvée par 36 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER).

4. **Budget principal 2022 - Autorisation de programme et crédits de paiements : AP 19-01 : Acquisitions foncières et construction du nouveau Conservatoire de Poissy : Ajustement des crédits de paiements 2022**

Cette délibération est approuvée par 36 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER).

5. **Apurement du compte 1069**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

6. **Budget principal 2022 - Décision modificative n° 1**

Cette délibération est approuvée par 36 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER).

DIRECTION DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

7. **Signature de conventions de partenariat entre la commune de Poissy et trois collèges pisciacais pour l'année scolaire 2022-2023 dans le cadre du BIJ mobile et de l'action collège**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

8. **Signature d'une convention tripartite avec l'association Enfance et Musique et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

9. **Signature du contrat d'adhésion au programme des volontaires olympiques et paralympiques avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**

Cette délibération est approuvée par 36 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER).

DIRECTION DE L'EVENEMENTIEL ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

10. **Signature d'une convention de partenariat entre l'association l'Estival et la commune de Poissy, dans le cadre du festival de musique Française : l'Estival 2022**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE L'EMPLOI ET DE L'ENVIRONNEMENT

11. **Signature d'une convention de partenariat en faveur de l'emploi accessible en train « #cpasloinentrain » valorisant l'accès en train au salon des « 4h de l'emploi »**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

12. **Signature d'une convention de parrainage avec le Lions Club Poissy Doyen**

Cette délibération est approuvée par 37 voix POUR et 2 non-participations au vote (Mme CONTE, M DJEYARAMANE).

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

13. Signature d'un protocole d'accord transactionnel

Cette délibération est approuvée par 36 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER).

14. Modification des plafonds des montants de référence du régime indemnitaire portant sur les fonctions, les sujétions, l'expertise et l'engagement professionnel des cadres d'emplois des auxiliaires de puériculture

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

15. Signature de l'avenant n° 1 à la convention de projet urbain partenarial dans le cadre de la construction du quartier Maurice Clerc

Cette délibération est approuvée par 36 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER).

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA STRATEGIE FONCIERE

16. Dénomination d'une place dans le cadre du projet Maurice Clerc

Cette délibération est approuvée par 36 voix POUR et 3 voix CONTRE (Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER).

17. Signature d'un bail à construction par la ville de Poissy, à l'association dénommée Union Sportive et Culturelle Poissy Tennis de Table, sur une emprise foncière de 1 430 m² à détacher des parcelles situées à Poissy au 42, rue d'Aigremont, cadastrées section BI 41, 259 et 261 (gymnase Marcel Cerdan), pour la réalisation d'une salle de sport et d'un club House, et autorisation donnée au Maire à intervenir dans l'acte de vente de l'association USCPTT

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

18. **Cession amiable, par la Ville de Poissy, d'un appartement de type F2, sis 4, rue du 8 mai 1945, dans la copropriété de la résidence République, cadastré AT n° 973, lot n° 129, d'une surface de 55,37 m², loi Carrez, au 2ème étage, avec une cave de 5 m² environ, lot n° 153, en sous-sol, et d'un droit d'occupation d'une place de parking au second sous-sol**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

19. **Construction du futur groupe scolaire de la ZAC Rouget de Lisle - Attribution des primes aux candidats et indemnités aux personnes qualifiées dans le cadre du 1% artistique**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Séance levée à heures 20 h 34.

- :- :- :-

Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France,

MAIRIE de POISSY (Yvelines)

Sandrine BERNO DOS SANTOS